

*Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de la Polyvalente Le Carrefour*

	<p><i>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de la Polyvalente Le Carrefour</i></p>
N° de la résolution ou annotation	Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement tenu le 24 mai 2023 au CA-O.
	ÉTAIENT PRÉSENTS
	<u>DIRECTION</u>
	Théberge, Marie-Ève (directrice)
	<u>MEMBRES PARENTS</u>
Djani, Kossi Gauthier, Marie-Michelle Lachance, Myriam	Martel, Catherine Robichaud, Simon Villeneuve, René
	<u>MEMBRES DU PERSONNEL</u>
Bisson, Daniel Breton, Erik (arrive 19 h 17) Brousseau, Camille	Desjardins, Réjean Paquette, Patricia
	<u>MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ</u>
Perreault, Danielle	
	<u>MEMBRES ÉLÈVES</u>
Béland, Audrey (Substitut) Rego, Monica (vice première ministre)	
	ÉTAIT ABSENT
Bouferguène, Farida Dufour, Robin	Lozier, Martine Thibault, Johanne Velho, John
	1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE L.I.P. ART. 61
	La réunion débute à 19 h 01.
	2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
CÉ # 22-23-047	L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Gauthier et appuyée par Mme Martel.
	3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 24 MAI 2023
CÉ # 22-23-048	Correction, M. Dufour était absent à la dernière rencontre.
	L'adoption du procès-verbal du 26 février est proposée par M. Djani et appuyée par Monica Rego.

	<p>4. PAROLE AU PUBLIC</p> <p>Aucun</p> <p>5. APPROBATION DES ACTIVITÉS (ANNEXE 1)</p> <p>CÉ # 22-23-049</p> <p>Pour les activités, nous sommes allés avec différentes compagnies de transports. Pour les activités annulées, Mme Théberge vous fera un retour à la prochaine rencontre. Si toutefois il reste des fonds qui n'ont pas été dépensés, la somme sera reportée à l'an prochain. Pour le secondaire 5, toutes les activités ont eu lieu.</p> <p>L'approbation des activités est proposée par M. Desjardins et appuyée par M. Robichaud.</p> <p>6. DON DE 400 \$ DE MIKE DUGGAN POUR LE JARDIN COMMUNAUTAIRE (CAMPAGNE DE FINANCEMENT).</p> <p>CÉ # 22-23-050</p> <p>Chaque année, M. Duggan offre un don de 400 \$ pour l'achat de paillis pour le jardin communautaire. Il demande par la suite de faire une publication sur la page Facebook.</p> <p>L'approbation du don est proposée par Mme Martel et appuyée par M. Villeneuve.</p> <p>7. DON DE PLUS DE 1 500 \$ DE GHLAIN CAMPEAU (MÉTRO GRÉBER) POUR L'ADAPTATION SCOLAIRE (JARDIN ET PANIER DE NOËL)</p> <p>CÉ # 22-23-051</p> <p>Mme Théberge mentionne le don du propriétaire, M. Campeau de +- 1 500 \$ (denrées et dons) pour le jardin et panier de Noël.</p> <p>L'approbation de l'horaire du primaire est proposée par M. Villeneuve et appuyée par Monica Rego.</p> <p>8. 2 COMMANDITES POUR LE BBQ DE FIN D'ANNÉE / ÉLÈVES DU PRIMAIRE</p> <p>CÉ # 22-23-052</p> <p>Mme Gauthier nous mentionne les deux montants pour les deux commandites pour le BBQ de fin d'année.</p> <p>1. Entreprise maréchal 250 \$ 2. Riam aéroport Maniwaki 200 \$</p> <p>L'approbation des deux commandites est proposée par Mme Gauthier et appuyée par M. Villeneuve.</p> <p>9. CAHIERS D'ACTIVITÉS ET EFFETS SCOLAIRES 2023-2024 (ANNEXE 2)</p> <p>CÉ # 22-23-053</p> <p>Une révision sur les cahiers.</p> <p>L'approbation des cahiers d'activités et effets scolaires est proposée par Monica et appuyée par M. Desjardins.</p> <p>10. FRAIS PP (PROJETS PARTICULIERS) (ANNEXE 3)</p> <p>CÉ # 22-23-054</p> <p>Mme Théberge nous explique le document de l'annexe 3. Elle nous mentionne qu'un montant de 300 \$ l'an prochain sera remboursé par le ministère, alors au total pour les élèves du PEI auront une somme de 130 \$ pour 2023-2024. Pour les élèves du PP la somme est 292 \$.</p> <p>L'approbation des frais PP est proposée par M. Desjardins et appuyée par Mme Martel.</p>
--	--

CÉ # 22-23-055	<p>11. NOMINATION PRIX BRONZE ET PRIX MÉRITE (ENGAGEMENT PARENTAL DE LA FCPQ)</p> <p>Mme Martel et M. Villeneuve aimeraient proposer une personne de l'OPP ou du comité de parent pour une nomination pour le prix bronze et prix mérite. Un courriel peut être envoyé à Mme Heidi Davis pour mentionner le choix de chaque personne.</p> <p>L'approbation de la nomination prix bronze et pris mérite est proposée par Mme Martel et appuyée par M. Villeneuve.</p> <p>12. COQUETEL DÎNATOIRE MÉRITE SCOLAIRE AU PROCHAIN CÉ</p> <p>Mme Théberge nous propose une petite célébration au prochain CÉ avec les parents des élèves pour le mérite scolaire. Cela nous permettrait de souligner le succès de tous les élèves. Nous avons un montant de 260 \$ de libre dans la banque du Conseil d'établissement.</p> <p>L'approbation du coquetel dînatoire est proposée par Mme Gauthier et appuyée par M. Djani.</p> <p>13. RÈGLES DE VIE 2023-2024 (ANNEXE 4)</p> <p>Mme Théberge mentionne que tout le personnel et les élèves du Parlement étudiant ont été consultés sur les règles de vie.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Au point 10, l'utilisation d'appareil électronique non autorisé lors des évaluations est considérée comme du plagiat. ○ Mme Théberge mentionne que l'an prochain les foulards et mouchoirs seront acceptés dans l'école. ○ Éducation physique, pour les élèves qui ne sont pas confortables en mayo de bain, le port du long t-shirt et le short seront acceptés. Pour le chandail respectif d'éducation physique, il sera accepté de porter un chandail différent de celui de la journée et sera accepté avec le collant ou l'écusson. ○ Pour les chandails de la gamme vestimentaire (le chandail équivalent avec l'écusson) sera accepté sur un chandail autorisé par l'école. L'élève peut se procurer un écusson à la COOP. <p>Mme Théberge apportera les modifications au document et vous fera parvenir par la suite une copie.</p> <p>14. INFORMATIONS</p> <p>14.1 MOT DE LA PRÉSIDENTE</p> <p>Aucun</p> <p>14.2 MOT DU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DES PARENTS</p> <p>M. Villeneuve nous mentionne quelques mots de la dernière réunion.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Une présentation de l'organisation « fin d'agir », cette organisation offre des repas gratuits dans les écoles. Le comité de parents a fortement recommandé de s'associer aux autres fournisseurs de repas de la région. ○ Au niveau du transport, les changements des coûts ont été entérinés. L'an prochain les frais passeront à 125 \$ dû au cout de la vie. Par la suite l'année suivante, les frais seront de 200 \$. ○ Le calendrier de rencontre du comité de parents a été approuvé. ○ FCPQ, le ministère a envoyé un sondage de 70 questions pour les gens qui voulaient soumettre des recommandations ou autre. ○ M Villeneuve représentera le district 1 l'an prochain au CA.
----------------	---

14.3 MOT DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ

La responsable de la rédaction du rapport annuel du Conseil d'établissement informe les membres que la majeure partie de l'ébauche a été faite. Comme mentionné antérieurement, la présentation des rapports annuels a été modifiée à la demande du ministère de l'Éducation. Dans les prochaines semaines, elle prévoit rencontrer la directrice afin d'assurer que le rapport correspond aux exigences.

14.4 MOT DES REPRÉSENTANTS DES ÉLÈVES

Monica nous parle des 3 projets de loi :

- Méritas du mois, un élève sera choisi par étape.
- Réinstauration du chandail Kangourou gris
- Soulignement des élèves dans un comité ou autre engagement et leur implication.

14.5 MOT DES ENSEIGNANTS

- Primaire : M. Desjardins aimerait souligner l'exposition de 6^e année. Un très grand succès pour les enseignants et beaucoup de visiteurs se sont présentés.
- Secondaire : Tous les enseignants travaillent très fort pour la session d'examen qui approche. Tout le personnel de l'école est invité à l'Anti-Gala du 26 mai prochain.

14.6 MOT DU REPRÉSENTANT DU PERSONNEL PROFESSIONNEL

Aucun

14.7 MOT DE LA REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE

Aucun

14.8 MOT DU REPRÉSENTANT DU PERSONNEL DE SOUTIEN

M Breton nous mentionne que les inscriptions pour les activités de fin d'année débutent bientôt. Les activités de printemps terminent prochainement. Il mentionne que la journée précédente avait lieu le gala RSEQ et les gagnants sont

- Amine Nesry – Entraineur par excellence de l'année.
- Charles Grenier – Meilleur athlète ayant démontré une excellente éthique
- Yelete Mansia – Excellente éthique sportive en natation.

14.9 MOT DE L'OPP

Mme Gauthier souligne le travail de l'OPP et mentionne que c'est ça dernière année dans le comité. Une fête sera faite pour souligner la grande rentrée scolaire à la nouvelle école primaire.

14.10 MOT DE LA DIRECTION

Mme Théberge nous mentionne qu'il y aura beaucoup de changement dans le personnel au niveau de la direction. Elle nous mentionne qu'il y aura une nouvelle direction (retraitée), Julie Osborne sera en support à Mme Théberge pour aider à la mise en place de la nouvelle école. Il y aura une augmentation d'enseignants pour l'an prochain.

15. QUESTIONS DIVERSES

Mme Paquette aimerait savoir si l'an prochain il y aurait possibilité d'avoir une carte à trous valide seulement pour les repas à la cafétéria.

CÉ # 22-23-058

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de l'assemblée à 20 h 48.

Marie-Ève Théberge
Directrice

Myriam Lachance
Présidente